Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 035-243500139-20260618-C2026_082BIS-DE

Conseil métropolitain du 18 juin 2026

Délibération

DGS/SAA
Rapporteur : Mme Appéré N.

C 2026-082 - Administration générale - Désignation du secrétaire de séance - Arrêt du procès-verbal de la séance du 21 mai 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

La séance est ouverte à 18h32.

Présents : Mme Appéré N. Présidente, M. Dehaese O., M. Huaumé Y., Mme Faucheux V., M. Sémeril S., Mme Vincent S., M. Pollet M., Mme Boukhenoufa F., M. Chapellon D., Mme Louapre F., M. Puil H., M. Morvan F., Mme Armand R., M. Amiot J., M. Pinault P., Mme Zamord P., Mme Duffaud L., M. Prizé L., Mme Rouillard S., M. Roullier O., M. Depouez H., M. Desmots X., M. Hervé M., M. Morel C., Mme Parmentier M., Mme Remoissenet L., M. Savignac J., M. Denis G., M. Du Mottay E., M. Houssin J., Mme Kerauffret V., M. Labbé S., M. Lesné B., M. Prigent A., M. Ruiz H., Mme Compain B., M. Roullé P., M. Jolivet T., M. Brochain F., M. Paulet R., M. Vaugon P., Mme Lerussard S., Mme Gobaille F., Mme Fraslin E., M. Cressard A., M. Christel P., Mme Casacuberta Palmada M., Mme Hesry C., M. Travers D., Mme Brièro L., Mme Gasté C., M. Depeige P., M. Fouillère C., M. Le Gall P., M. Herbst V., Mme Tudal A., M. Le Frêche A., M. Monnier J., Mme Moinet-Tranvaux V., M. Zeroukhi M., Mme Tual A., Mme Andro R., Mme Bouteiller A., M. Guinard A., Mme Saint Honoré A., M. Claudon B., Mme Tebessi A., Mme Vallée P., M. Lemaitre J., M. Boucher N., M. Nadesan Y., M. Theurier M., M. Poujol R., M. Le Borgne V., Mme Robin V., Mme Tonon S., M. Godefroy F., Mme Birault Souchez C., M. Bayard V., Mme Mesmeur M., Mme Dera Illa Salifou N., M. Guénin--Queyrard L., Mme Amouriaux-Picard H. suppléante.

Ont donné procuration : M. Le Blond G. à Mme Moinet-Tranvaux V., M. Le Borgne D. à Mme Bouteiller A., Mme Sonnet C. à Mme Faucheux V., Mme Trochu C. à M. Savignac J., Mme Papillion C. à M. Desmots X., Mme Boisnard K. à M. Depouez H., Mme Rougier G. à M. Theurier M., Mme Chevalier M. à M. Chapellon D., Mme Sahbi Tollemer M. à Mme Duffaud L., Mme Koch L. à Mme Zamord P., M. Beaufils L. à Mme Birault Souchez C., Mme Lénée-Corrèze M. à Mme Rouillard S..

Absents/Excusés : Mme Billard A., M. Guéret S., M. Collet S., M. Le Meut P., M. Gaignerie J., M. Sicot P., M. Chauvin B., M. Cochaud Y., M. Compagnon C., M. Cherel L., M. Brouard M., Mme Karaman S., Mme Dhalluin A., Mme Komokoli R., Mme Gandon C., Mme Huteau A..

Le quorum s'élève à 56 et est atteint.

M. Dehaese O. est nommé secrétaire de séance.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation en date du 12 juin 2026 et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à décision ont bien été remplies.

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 035-243500139-20260618-C2026_082BIS-DE

La séance est levée à 23h19.

***

EXPOSÉ

L'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose qu'« au début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. […] ».

Par ailleurs, le même article prévoit que le procès-verbal de chaque séance, rédigé par le ou les secrétaires, est arrêté au commencement de la séance suivante.

Le procès-verbal de la séance du 21 mai 2026, diffusé le 12 juin 2026, a donc vocation à être arrêté.

***

Après en avoir délibéré, le Conseil décide :

A l'unanimité,

- de désigner Monsieur Olivier Dehaese en qualité de secrétaire de séance ;
- d'arrêter le procès-verbal de la séance du 21 mai 2026.

Publiée conformément aux dispositions des articles L 5211-1, L 2121-25, et L 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales sur le site metropole.rennes.fr.

Le Secrétaire de séance,

Pour la Présidente et par délégation,
La Directrice Générale des Services

Olivier DEHAESE
Elu Premier Vice-Président
Signé le : 30 juin 2026

Laurence QUINAUT
Directrice Générale des Services
Signé le : 29 juin 2026

Olivier DEHAESE

Laurence QUINAUT